

**Assemblée générale**

Distr. générale
10 septembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 20 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation
des Nations Unies : assistance économique spéciale à certains
pays ou régions****Assistance pour la reconstruction et le développement
de Djibouti****Rapport du Secrétaire général**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	2
II. Présentation générale	2-12	2
III. Situation actuelle	13-21	3
IV. Principaux problèmes	22-25	4
V. Rôle des Nations Unies	26-36	4
VI. Conclusions	37-45	6

* A/53/150.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale conformément aux résolutions 48/198, 50/58 F, 51/30 E et 52/169 K, relatives à l'assistance pour la reconstruction et le développement de Djibouti. Il décrit brièvement les progrès réalisés dans l'application de la plus récente de ces résolutions.

II. Présentation générale

2. Djibouti couvre une superficie de 23 000 kilomètres carrés; il se caractérise par un climat aride et dispose d'un potentiel agricole et de ressources en eau extrêmement limités. La dégradation de l'environnement y constitue un obstacle majeur au développement. Le pays occupe toutefois une position stratégique dans la corne de l'Afrique, à la jonction de la mer Rouge et de l'océan Indien. Son littoral s'étend sur 370 kilomètres et il possède des frontières communes avec l'Érythrée au nord, avec l'Éthiopie à l'ouest et au sud, et avec la Somalie au sud-est. Djibouti offre un point d'accès commercial naturel à l'Éthiopie, qui représente un marché de 50 millions de personnes.

3. Les Djiboutiens appartiennent en majorité aux ethnies Afar et Somali; ils comptent également des Arabes Yéménites et des Français. La population, qui était estimée à 620 000 habitants en 1996, est majoritairement urbaine et concentrée dans la capitale. Le taux d'accroissement annuel de la population est estimé à 3,1 %, mais le taux réel au cours de la dernière décennie a atteint 5 %. De plus, la présence de nombreux réfugiés venus de pays voisins grève fortement les maigres ressources disponibles. On ne connaît pas le nombre total de réfugiés et de personnes déplacées, mais d'après les estimations, il serait compris entre 100 000 et 150 000.

4. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de 1997¹, Djibouti est classé 162e sur les 175 pays étudiés. D'une manière générale, le pays connaît une situation sociale précaire par suite des insuffisances du système d'enseignement et de formation et des services de santé, et du manque de ressources naturelles. Le taux d'alphabétisation des adultes ne dépasse pas 45,5 %, et l'espérance de vie à la naissance est l'une des plus faibles au monde (48 ans). Les femmes jouent un rôle actif dans l'économie et constituent 32 % de la main-d'oeuvre.

5. Selon les données disponibles, plus de 50 % des soins de santé sont dispensés à des étrangers (immigrants, réfugiés, personnes déplacées, etc.) attirés par la proximité et la qualité des hôpitaux et des dispensaires de Djibouti et déracinés par

les conflits survenus récemment dans la corne de l'Afrique. Les soins sont gratuits pour tous et, vu le nombre croissant de bénéficiaires, le système de santé n'est plus en mesure de desservir convenablement toute la population. En outre, les conflits armés dans le nord du pays ont endommagé les infrastructures sanitaires.

6. L'enseignement primaire est assuré actuellement par un réseau de 64 écoles publiques et neuf écoles privées. Le taux d'encadrement dans le primaire s'établit entre 34 et 43 élèves par enseignant dans les zones rurales et atteint environ 46 en ville. Le nombre d'élèves par classe varie de 35 à 81, la moyenne se situant aux alentours de 65. Certains établissements surchargés sont contraints d'instituer un système de classes alternées, pratique qui risque de se répandre s'il n'est pas possible d'augmenter les investissements destinés à la construction d'écoles pour satisfaire la demande croissante dans l'enseignement public. Dans certaines régions, des écoles ont dû fermer faute d'infrastructure et d'enseignants.

7. La situation de l'emploi est étroitement liée à celle du secteur de l'éducation. Chaque année, plus de 4 000 jeunes qui n'ont pu accéder à l'enseignement secondaire général ou à une quelconque formation technique arrivent sur le marché du travail sans la moindre qualification. Leur nombre devrait augmenter au cours des années à venir, en particulier dans la ville de Djibouti. Dans les régions rurales, le manque de pâturages et de terres arables fait obstacle au développement et entraîne des migrations internes vers la capitale.

8. L'économie djiboutienne est dualiste avec, d'un côté, un large secteur non structuré qui s'adresse aux consommateurs à faible pouvoir d'achat, et, de l'autre, une économie moderne, fondée sur l'infrastructure portuaire et aéroportuaire, qui profite à une population à pouvoir d'achat élevé, presque entièrement tributaire des importations.

9. On estime que plus de 80 % des entreprises, dont un nombre important de microentreprises qui jouent un rôle décisif dans l'économie nationale, relèvent du secteur non structuré ou semi-structuré. Les femmes pourraient peut-être jouer un rôle accru dans l'économie si elles avaient davantage accès à des programmes de microfinancement.

10. Faute de ressources naturelles, l'économie de Djibouti repose sur le secteur des services, qui assurait environ 76 % du produit intérieur brut (PIB) de 1997, alors que les secteurs agricole et industriel demeurent très peu développés (respectivement 3 et 20 % du PIB). Djibouti est relativement favorisé par rapport aux autres pays de la région du fait d'une bonne infrastructure de transport (port, aéroport, routes et rail), de ses banques et de ses moyens de télécommunications. Le pays bénéficie d'un des régimes économiques les plus

libéraux d'Afrique. Sa monnaie est convertible sans restriction, et il n'y a pas de contrôle des mouvements de capitaux.

11. Les indicateurs économiques du pays sont à la baisse depuis quelques années. Le conflit armé dans le nord et le sud-ouest, qui a mis un terme brutal à la plupart des projets de développement du pays, et l'instabilité sociopolitique en Éthiopie et en Somalie ont précipité la détérioration de l'économie djiboutienne. Le produit intérieur brut réel avait augmenté en moyenne de 4 % pendant la période 1988-1991, mais la tendance s'est infléchie depuis lors, et l'augmentation n'était plus que 1,5 % en 1997. Le revenu par habitant s'est fortement contracté et a baissé d'environ 20 % au cours des cinq dernières années.

12. Le déficit budgétaire de l'État atteignait environ 3,4 % du PIB en 1995, et la dette envers les fournisseurs locaux était de 152 millions de dollars en 1997. La balance commerciale est négative, et le déficit était de l'ordre de 18 % du PIB en 1995; le Gouvernement a puisé sur ses réserves puis a dû cesser de rembourser sa dette, de sorte que les arriérés se sont accumulés. Le secteur des entreprises publiques connaît un sérieux problème de liquidités, que sa contribution au budget de l'État aggrave encore; le Gouvernement doit 87 millions de dollars aux entreprises publiques. La situation s'est dégradée depuis 1995 : le traitement des fonctionnaires n'est plus régulièrement versé, les devises se font rares et il est difficile d'obtenir des prêts des entreprises publiques.

III. Situation actuelle

13. L'instauration du processus démocratique qui a suivi la signature de l'accord de paix avec les rebelles est allée de pair avec la mise en place d'un nouveau régime politique dans lequel de nombreux partis se présentent aux élections. Les élections parlementaires de 1997 ont abouti à la représentation au Parlement national du mouvement des anciens rebelles ainsi qu'à la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

14. Le récent conflit de frontière qui oppose l'Éthiopie et l'Érythrée a entraîné le transit par Djibouti de presque toutes les marchandises éthiopiennes qui utilisaient les ports de Massawa et d'Assab (en Érythrée). Cet accroissement soudain du trafic grève lourdement les installations du port de Djibouti et l'infrastructure connexe. Le pays est donc invité à relever ce défi et à s'efforcer d'en tirer profit, ce qui a des incidences sur le plan de l'investissement et du développement de la capacité.

15. Sur le plan social, les conditions de vie, qui se caractérisaient déjà par un faible pouvoir d'achat, se sont dégradées

en 1997-1998 du fait des retards intervenus dans la rémunération des fonctionnaires et de l'accroissement du déficit budgétaire. La médiocrité de la situation sanitaire et du système d'enseignement et le manque de personnel qualifié font également obstacle au progrès social.

16. Djibouti a lancé un programme de démobilisation avec l'assistance de la France et de l'Union européenne. Sur les 18 000 soldats à démobiliser, les deux tiers environ ont reçu des encouragements financiers pour quitter l'armée. Toutefois, les personnes démobilisées ont des difficultés à trouver un emploi du fait de leur manque de compétences et de l'état de l'économie. Certains programmes de développement comportent des activités génératrices de revenus destinées à faciliter la réinsertion des soldats démobilisés.

17. En 1997 et 1998, de fréquentes coupures de courant ont entravé la croissance des services et réduit considérablement la productivité de la main-d'oeuvre. L'électricité n'est disponible qu'environ cinq heures par jour, et les installations de production ne fonctionnent qu'à 10 à 20 % de leur capacité.

18. Le pays demeure confronté à des obligations financières qui dépassent de loin ses moyens, et les sources internes et externes de financement se raréfient. L'assistance au développement est en baisse, et l'effectif du personnel militaire français (dont la présence assurait près de 60 % du PIB) est en diminution.

19. En 1996, le déficit budgétaire représentait environ 5,5 % du PIB. Ce chiffre est en légère amélioration par rapport à ceux des années précédentes et reflète l'accroissement du commerce transitant par Djibouti du fait des problèmes survenus récemment entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il s'explique aussi par la réduction des dépenses publiques et des investissements résultant de l'application de l'Accord stand-by conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) pour 1996-1997.

20. L'Accord stand-by prévoit la réduction des dépenses publiques, la stabilisation de la politique financière, l'application de procédures de contrôle financier et de nouvelles mesures propres à améliorer la gestion économique. Toutefois, l'application de l'Accord s'est heurtée à de sérieuses difficultés, faute de fonds pour la démobilisation des soldats qui avaient été enrôlés pendant la guerre civile. Une table ronde de donateurs, qui s'est tenue en mai 1998, a permis de remédier en partie à ce problème, la France et l'Union européenne ayant accepté de contribuer au processus de démobilisation. Des négociations ont alors été engagées avec le FMI en vue de conclure un accord d'ajustement structurel financé par la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Le programme du FMI s'accompagne d'un pro-

gramme financé par la Banque mondiale, qui porte sur les réformes institutionnelles, la consolidation du secteur des entreprises publiques et la stabilisation financière. L'exécution de ce programme en est encore à ses débuts.

21. Dans la ville de Djibouti, où vivent 65 % de la population, et dans certaines zones côtières, les points d'eau présentent une forte teneur en sel. Un récent rapport sur la question indique que l'on peut s'attendre, autour de l'an 2000, à une pénurie dramatique d'eau potable dans la capitale. Le VIH/sida et d'autres maladies telles que la tuberculose sévissent, et les graves inondations qui se sont produites l'an dernier ont entraîné des poussées de paludisme et de choléra.

IV. Principaux problèmes

22. Depuis que l'accord de paix a mis fin aux troubles civils, la reconstruction et le développement n'ont démarré que lentement. La réintégration sociale et l'emploi des soldats démobilisés demeurent des priorités pour le pays. L'infrastructure sociale, notamment les hôpitaux, les dispensaires, les écoles et les installations de distribution d'eau, doit être reconstruite pour permettre le rapatriement des personnes déplacées. Il est nécessaire de développer les services de santé primaires et l'enseignement primaire et d'organiser des activités productrices de recettes. Les problèmes écologiques liés à la désertification et le manque de ressources énergétiques sont très graves. La situation est exacerbée par la pauvreté dans les régions rurales et urbaines, qui est à la fois la cause et le résultat de la détérioration de l'environnement.

23. Le Gouvernement continue à faire face à une grave pénurie de liquidités. La reprise des entretiens avec le FMI en vue de la conclusion d'un prêt à l'ajustement structurel constitue une priorité majeure. À l'issue de la table ronde organisée à Genève en mai 1997, la France a déjà apporté sa contribution financière au programme de démobilisation, et l'Union européenne vient de faire de premiers versements; des entretiens se poursuivent en vue d'obtenir le solde nécessaire.

24. Le règlement rapide du conflit qui oppose l'Érythrée et l'Éthiopie est important pour Djibouti. Un conflit prolongé risque d'entraîner un nouvel afflux de réfugiés, ce qui aurait un effet négatif pour l'économie et grèverait davantage encore l'infrastructure déjà mise à rude épreuve par la présence de réfugiés éthiopiens et somaliens. À cela s'ajoutent les effets de la sécheresse, qui aggravent de façon chronique la situation socioéconomique de Djibouti.

25. Les réductions budgétaires ont eu de graves répercussions sur les secteurs de l'éducation, de la santé et de la

protection sociale. Le système éducatif a la difficile tâche de faire face à la demande provenant d'un chômage croissant, de la présence de jeunes toujours plus nombreux et de l'afflux d'un grand nombre de réfugiés. La fréquence des abandons en cours d'études, tant dans le primaire que dans les premières années du secondaire, diminue également les possibilités d'emploi des jeunes. L'enseignement technique et professionnel est très peu développé et il est nécessaire de revoir la politique en matière d'éducation et d'emploi. Le pays reçoit une assistance technique et financière de la Banque mondiale dans le cadre d'un «fonds social», mécanisme conçu pour aider à faire face aux conséquences sociales des ajustements structurels et pour atténuer la pauvreté.

V. Rôle des Nations Unies

26. Il existe une étroite collaboration entre les institutions des Nations Unies, et le développement social est de plus en plus au centre des préoccupations. On s'est attaché récemment à définir une stratégie commune en vue d'organiser la programmation en fonction des priorités de développement du pays. Les activités actuelles des Nations Unies à Djibouti portent surtout sur les domaines suivants : santé, sécurité alimentaire, relèvement et reconstruction, environnement et création de capacité, rapatriement des réfugiés, administration publique, promotion de la femme, et intégration des organisations non gouvernementales et de la société civile au développement.

27. Trois mois après l'adoption de la résolution 50/58 F par l'Assemblée générale, à la fin de 1995, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a effectué une visite officielle à Djibouti pour débattre des besoins du pays en matière de reconstruction et de relèvement avec les autorités nationales et la communauté des donateurs. Depuis lors, le PNUD a alloué près de 1,5 million de dollars à un programme conçu pour répondre à ces besoins. Ce programme doit permettre d'établir un cadre pour l'action future et accroître la capacité du pays à organiser et gérer l'effort national de reconstruction et de relèvement. De petits projets pilotes intéressant directement certaines collectivités seront également financés. Trois programmes bénéficiant de l'aide du PNUD et portant respectivement sur l'administration publique et la décentralisation, la participation des femmes au développement et l'accroissement du rôle des organisations non gouvernementales ont été approuvés depuis la fin de 1997. Ces programmes mettent l'accent sur l'élimination de la pauvreté à l'échelon des collectivités et font une large place aux activités

participatives, au microcrédit et aux activités productrices de recettes.

28. La démobilisation, qui n'est toujours achevée, demeure un élément majeur du Programme d'ajustement structurel de Djibouti. Le PNUD et la Banque mondiale ont apporté leur assistance financière pour faciliter la tâche au Comité national de démobilisation. Le processus se poursuit et plus de 2 600 soldats ont été démobilisés depuis le début de 1997. La Banque mondiale finance également un programme d'assistance technique qui doit accompagner le processus de stabilisation financière. Ce programme comporte trois éléments principaux : réforme et privatisation des entreprises publiques, réformes institutionnelles et démobilisation et réinsertion sociale.

29. En 1994-1995, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a procédé au rapatriement de plus de 20 000 réfugiés éthiopiens qui se trouvaient dans des camps à Djibouti. Au milieu de 1995, 15 000 réfugiés urbains ont été rapatriés en Éthiopie. Il semble que la plupart des 18 000 Djiboutiens qui avaient quitté les zones de guerre civile soient rentrés chez eux volontairement, mais l'on estime qu'il reste encore de 3 000 à 6 000 réfugiés djiboutiens en Éthiopie. En janvier 1998 il se trouvait encore 1 056 réfugiés éthiopiens et 21 000 réfugiés somaliens dans les camps de Djibouti. L'incertitude politique et les problèmes de sécurité, en particulier le fait qu'il se trouve encore quelque 440 000 mines terrestres non détruites dans les régions d'origine des réfugiés somaliens au nord-ouest de la Somalie, ont jusqu'ici empêché tout rapatriement effectif des réfugiés somaliens.

30. Le Programme alimentaire mondial (PAM) poursuit son assistance aux écoles, aux hôpitaux et aux orphelinats des districts ruraux qui ont été directement touchés par la guerre, et collabore avec les organisations non gouvernementales pour apporter une aide alimentaire à quelque 2 000 enfants sous-alimentés se trouvant dans des cliniques. Plus de 4 000 enfants ont bénéficié du programme scolaire du PAM au cours des quatre dernières années. Il y a lieu de noter que le pourcentage des filles scolarisées est passé à 42 % et que le Ministère de l'éducation s'est fixé pour objectif de le porter à 50 % dans l'ensemble du pays au cours des trois années à venir. Le PAM apporte également une assistance aux programmes d'alphabétisation des femmes.

31. Le PAM étudie la possibilité de mettre en oeuvre des projets d'action rapide à l'intention des populations rurales, en particulier des nomades, qui sont extrêmement vulnérables, présentent les taux les plus élevés de malnutrition chronique et peuvent aisément souffrir de malnutrition aiguë en période de sécheresse. Il s'emploie à obtenir le concours d'autres donateurs spécialisés, tant dans le cadre bilatéral que

dans le cadre des Nations Unies [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Fonds international de développement agricole (FIDA)], afin d'appuyer des projets permettant d'assurer à ces populations l'eau nécessaire pour leurs cultures. Au cours des quelques dernières années, il a été en mesure d'apporter soit une contribution directe, sous forme d'aide alimentaire en période de sécheresse dans le cadre multilatéral, soit une contribution indirecte, en encourageant des donateurs bilatéraux à procurer des secours d'urgence aux populations nomades se trouvant dans des régions touchées par la guerre.

32. Dans le cadre du programme ordinaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et en collaboration avec la France, l'UNICEF et les ministères de la santé et de l'éducation ont remis en état et équipé 90 % des écoles et dispensaires détruits pendant le conflit dans trois des cinq districts du pays. L'UNICEF a fourni du matériel à ces établissements et une assistance pour la formation des enseignants et du personnel sanitaire. Une formation portant sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant a été dispensée à 183 agents sanitaires, et 203 accoucheuses traditionnelles ont suivi un enseignement portant sur les méthodes permettant d'assurer la sécurité de l'accouchement. L'UNICEF a également fourni des trousseaux de matériel sanitaire aux équipes mobiles de deux districts (Dikhil et Ali Sabieh) et a aidé à installer un nouveau centre climatisé de conservation des vaccins.

33. À l'issue d'une étude effectuée en 1996, on a davantage mis l'accent sur le téléenseignement destiné aux filles et aux enfants qui abandonnent leurs études, et sur l'aide à apporter aux organisations non gouvernementales et associations communautaires locales pour les aider à créer des écoles communautaires peu coûteuses et à organiser diverses formes d'enseignement non formel. Cette initiative a permis de construire et d'équiper deux écoles dans des zones de banlieue, où vivent la majorité des personnes déplacées par la guerre. Elle a également permis d'organiser en collaboration avec les organisations non gouvernementales locales des activités d'alphabétisation des femmes qui doivent permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle sur le plan social, économique et politique. Dans ce même esprit, le Gouvernement a créé, au Bureau du Président, une Division pour la promotion et le développement de la femme. Dans les zones rurales, l'approvisionnement en eau potable a reçu une attention particulière. Grâce à une contribution du Gouvernement italien, 50 réservoirs de 2 000 litres chacun et trois camions-citernes ont été fournis à trois districts (Dikhil, Obock et Tadjourah) en réponse à une demande d'urgence reçue pendant la période de sécheresse de 1996. Avec l'aide du Fonds canadien, un aqueduc de deux kilomètres et demi

a été construit, grâce auquel 18 000 personnes d'une zone suburbaine de la capitale ont maintenant accès à l'eau potable.

34. Dans le cadre de son mandat, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) apporte une assistance à l'effort de reconstruction et de relèvement de Djibouti. L'approche recommandée par l'OMS consiste à faire participer la collectivité à la solution des problèmes de santé publique. L'OMS accorde la priorité au Programme concernant les besoins fondamentaux de développement, qui est fondé sur une stratégie d'autosuffisance des collectivités. Ce programme, pour lequel 350 000 dollars sont disponibles pour 1998/99, a déjà débuté dans les districts de Djibouti et de Dikhil et s'étendra au cours des prochains mois au district de Tadjourah, puis à l'ensemble du pays. L'OMS compte sur l'appui d'autres partenaires, en particulier d'institutions des Nations Unies. Elle accorde beaucoup d'importance à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, domaines pour lesquels un montant de 39 500 dollars a été prévu. En ce qui concerne la lutte contre les maladies, autre domaine relevant de l'OMS et qui comprend plusieurs programmes, une attention particulière est allée au renforcement de la capacité nationale permettant de prévenir et de combattre les épidémies; 208 500 dollars sont prévus à ce titre et 100 000 dollars pour le programme de lutte contre le paludisme en 1998 seulement. Il est prévu que l'OMS, en collaboration avec d'autres organismes, continue d'apporter une assistance technique là où il le faut, pour la formation de personnel de santé et l'obtention de médicaments et du matériel médical, en particulier dans la zone septentrionale du pays qui a profondément souffert de la guerre de 1991-1994.

35. Les conditions de vie dans les camps de réfugiés sont très rudimentaires et l'on ne peut guère envisager d'y introduire des activités rémunératrices. Les quatre camps se trouvent dans des zones isolées, proches des frontières éthiopienne et somalienne. Le PAM apporte une assistance alimentaire, l'Association of Medical Doctors of Asia fournit des médicaments et des conseils en matière de nutrition, et l'UNESCO aide à dispenser un enseignement à quelque 1 500 enfants réfugiés qui fréquentent les écoles des camps. L'église protestante évangélique de Djibouti apporte une assistance sociale modeste aux réfugiés urbains de la capitale. Outre qu'il s'emploie à assurer la protection des réfugiés, le HCR finance, supervise et contrôle la mise en oeuvre du programme d'assistance.

36. Dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le sida, le PNUD a lancé en 1996 un projet qui a abouti à l'élaboration d'un cadre juridique et déontologique. Différents partenaires nationaux et de nombreux autres groupes participant à la lutte contre le VIH/sida ont été

étroitement associés à ce processus. Les fonds alloués au projet de réduction des effets socioéconomiques du VIH/sida sont épuisés, et le PNUD s'emploie actuellement à obtenir de nouvelles ressources pour poursuivre la lutte contre cette épidémie.

VI. Conclusions

37. Un an après la table ronde de mai 1997, nombre d'annonces de contributions qui paraissaient prometteuses n'ont pas encore reçu de suite de la part de certains donateurs.

38. Le Gouvernement doit conclure le plus rapidement possible avec le FMI un accord qui permette au pays de recevoir l'assistance financière dont il a cruellement besoin. La mise en oeuvre du Programme d'assistance, parrainé par la Banque mondiale, doit s'intensifier.

39. Les difficultés et les problèmes de Djibouti proviennent avant tout de la crise économique et financière, qui résulte elle-même des troubles civils et des modifications intervenues sur la scène internationale et sous-régionale. En outre, la fréquence des situations d'urgence (sécheresses, inondations, épidémies), la destruction massive du cheptel et des points d'eau, et l'ampleur des mouvements de personnes déplacées, ont sensiblement accru les besoins d'assistance humanitaire et de secours d'urgence.

40. La population rurale des cinq districts du pays comprend surtout des gardiens de troupeaux nomades qui mènent une vie précaire sur des pâturages appauvris par la sécheresse et la surcharge pastorale. Cette situation a provoqué de grosses pertes de cheptel et virtuellement anéanti la production laitière. La sécheresse affecte également la population urbaine, et la capitale connaît de graves pénuries d'eau, notamment pendant l'été. Il est urgent de trouver les moyens d'utiliser au mieux les eaux de pluie et de prospecter de nouvelles ressources en eau.

41. Le processus de relèvement en cours doit s'intensifier. Djibouti doit encore reconstituer la plus grande partie de son infrastructure rurale de manière à permettre aux personnes déplacées de retourner dans leur région d'origine. Les écoles, les routes, les hôpitaux, les installations d'adduction d'eau et les dispensaires sont à reconstruire. Il importe d'organiser des programmes de microcrédit et des projets et programmes à forte intensité de main-d'oeuvre pour encourager les gens à retourner dans leurs villages. Il est également nécessaire de promouvoir des activités rémunératrices en créant de petites entreprises agricoles dans les régions rurales. On estime qu'il faut d'urgence au moins 100 millions de dollars pour atténuer les effets socioéconomiques de la guerre civile.

42. La création d'une capacité nationale de gestion à l'appui d'un développement humain durable demeure une priorité vitale. Une assistance est nécessaire en matière d'administration, de réforme administrative et de gestion de l'économie. Il importe aussi d'investir dans la formation des fonctionnaires nationaux pour leur permettre de contribuer à la reconstruction de l'économie fragile et en déclin.

43. Djibouti devra trouver une solution qui permette aux réfugiés et aux personnes déplacées des pays voisins, de regagner leur pays d'origine. Cela peut se faire avec l'appui actif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et du HCR.

44. Le système éducatif doit être revu de manière à répondre aux besoins nationaux et à éviter l'augmentation des abandons en cours d'études. Simultanément, il faudra étudier les possibilités à offrir aux personnes peu qualifiées ou non qualifiées.

45. Le Secrétaire général continue à attacher le plus grand prix à la mise en oeuvre des résolutions 48/198, 50/58 F et 52/169 K de l'Assemblée générale. Il engage la communauté internationale à apporter une aide financière qui lui permette de fournir l'assistance technique nécessaire à la réalisation des programmes socioéconomiques qu'il faut mener d'urgence pour la reconstruction et le développement de Djibouti.

Note

¹ Publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement par Oxford University Press, New York, 1997.